



Bibliothèques de Vienne

Rapport d'activité 2019



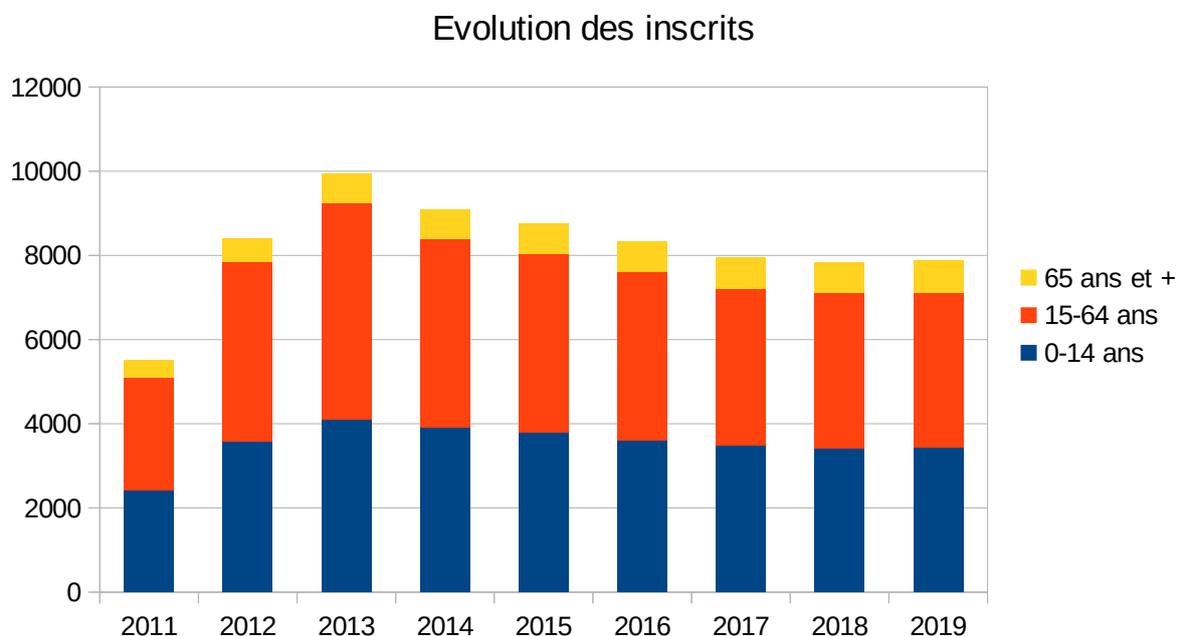
Table des matières

L'activité.....	3
Les inscrits.....	3
Un nombre d'inscrits stable.....	3
Des taux d'inscrits et taux d'emprunteurs dans la moyenne.....	3
Des inscrits provenant pour beaucoup de l'extérieur.....	3
Des nouveaux inscrits aussi nombreux que les non renouvellements.....	4
Presque autant d'enfants que d'adultes, des seniors en progression.....	4
Les prêts.....	5
Un nombre de prêts stable.....	5
Un taux d'emprunt stable et plus fort chez les seniors.....	5
Des emprunts stables pour tous les types de documents, sauf pour les CD.....	6
Dans les quartiers, une activité contrastée.....	6
Un nombre d'inscrits peu élevé.....	6
Des prêts qui augmentent à Vallée de Gère et Estressin, mais qui diminuent à Malissol.....	7
Les animations.....	8
Une saison autour du jeu.....	8
... Et une autre sur la science.....	9
Et du hors programme !.....	11
Les animations en chiffres.....	12
La médiation.....	13
Les accueils de scolaires.....	13
Les accueils de collégiens.....	13
Les accueils de lycéens et étudiants.....	14
Les accueils petite enfance.....	15
Les accueils de publics éloignés et empêchés.....	15
La médiation numérique.....	16
La MAO.....	18
Les contrats de ville.....	19
Les services civiques ambassadeurs des médias.....	20
Les projets.....	22
L'ouverture de la nouvelle bibliothèque Vallée de Gère.....	22
L'extension opérationnelle du réseau <i>Trente et plus</i>	23
Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle organisation.....	24
Une réflexion sur l'extension des horaires d'ouverture.....	27
La réorganisation des acquisitions.....	28
La réorganisation de la médiation.....	28
Accueil des scolaires.....	28
Accueils petite enfance.....	30
Accueils des collèges et lycées.....	31
Accueils des personnes éloignées et empêchées.....	31
Un plan de conservation et des expositions pour le patrimoine.....	31
Un nouveau site web et du nouveau matériel informatique.....	34
La formation et l'accueil de stagiaires.....	34
Les moyens.....	36
Un certain turn-over mais un effectif stable sur la durée.....	36
Un budget maîtrisé et des recettes en hausse.....	36
Des acquisitions de documents très importantes et à soutenir.....	37

L'activité

Les inscrits

Un nombre d'inscrits stable



Avec 7 877 inscrits en 2019, et après l'effet nouveauté de l'ouverture du Trente en 2012, le nombre d'abonnés aux bibliothèques est stable depuis 2017, ce qui paraît conforme aux évolutions statistiques nationales.

Des taux d'inscrits et taux d'emprunteurs dans la moyenne

Rapporté au nombre d'habitants de la commune¹, le taux d'inscrits est de **26,7 %**, pour une moyenne nationale des inscrits en bibliothèques qui est de 16 % en 2016 (dernière statistique disponible)². Ce chiffre anormalement élevé s'explique par le fait que la zone de chalandise des bibliothèques de Vienne va bien au-delà des limites de la commune : rapporté à une zone estimée à 70 000 habitants, le taux d'inscrits est alors de 11,2 %.

De même, si le taux d'emprunteurs global est de 18,3 %, le taux des inscrits viennois ramené à la population viennoise est de **12,8 %**, ce qui en fait un chiffre conforme à la moyenne nationale de 12 % (source : voir note 2 infra).

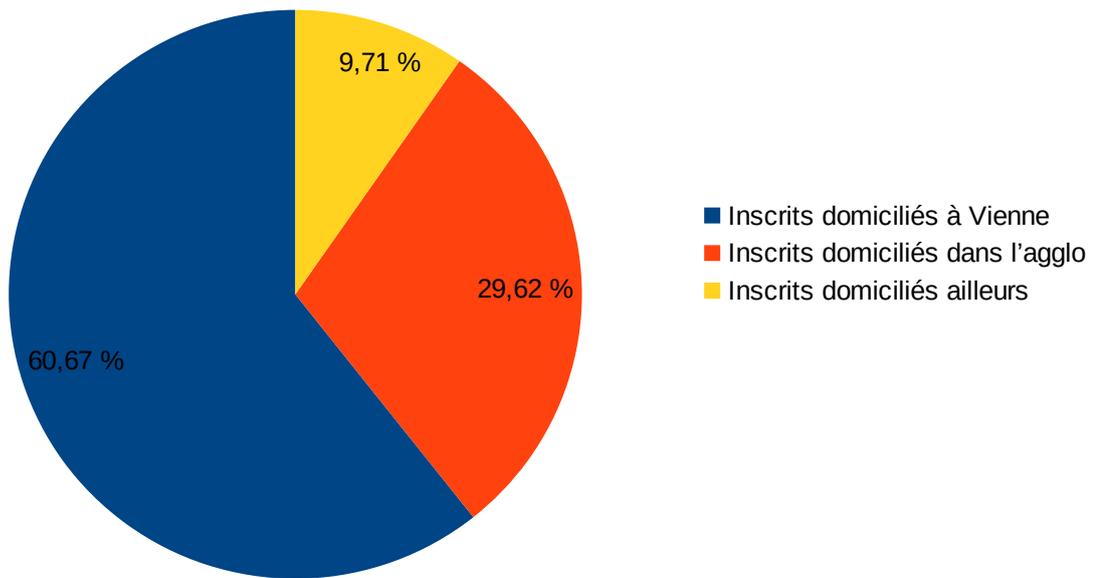
Des inscrits provenant pour beaucoup de l'extérieur

La part des inscrits domiciliés en-dehors de la commune est importante : **39,3 %**. 75,3 % des ces inscrits « extérieurs » proviennent sans surprise du territoire de Vienne Condrieu agglomération.

1 Chiffres INSEE 2016 : 29 454 habitants. Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38544>

2 Bibliothèques municipales et intercommunales : données d'activité 2016 : synthèse nationale / Ministère de la culture.

Provenance des inscrits



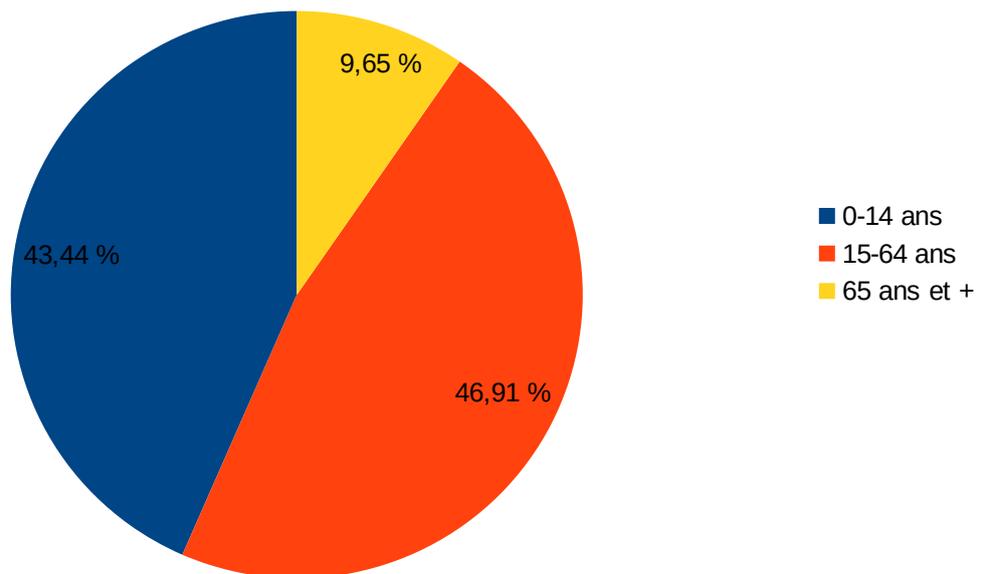
Des nouveaux inscrits aussi nombreux que les non renouvellements

Avec 1 444 nouveaux inscrits en 2019, la part des nouveaux inscrits est stable (**18,3 %**), ce qui signifie que chaque année, les bibliothèques attirent autant de nouveaux inscrits que de personnes qui ne renouvellent pas leur abonnement.

Presque autant d'enfants que d'adultes, des seniors en progression

La structure des inscrits par âge connaît peu d'évolution : les enfants de moins de 15 ans sont toujours presque aussi nombreux que les adultes de plus de 15 ans, et, conformément à la démographie générale, la part des personnes de plus de 65 ans a légèrement progressé (+4 % en 2019).

Répartition des inscrits par âge

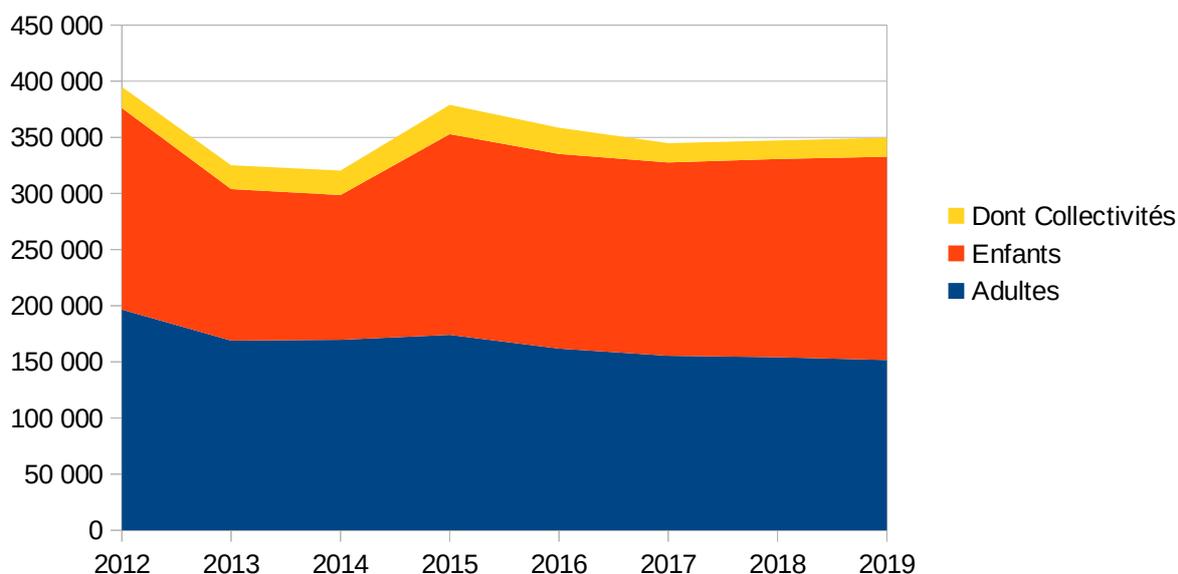


Les prêts

Un nombre de prêts stable

Avec 332 776 prêts en 2019, le nombre d'emprunts dans les bibliothèques de Vienne est stable depuis 2017. A noter, l'augmentation des prêts jeunesse (+2,5 %) qui compense la diminution des prêts adultes (-1,6 %).

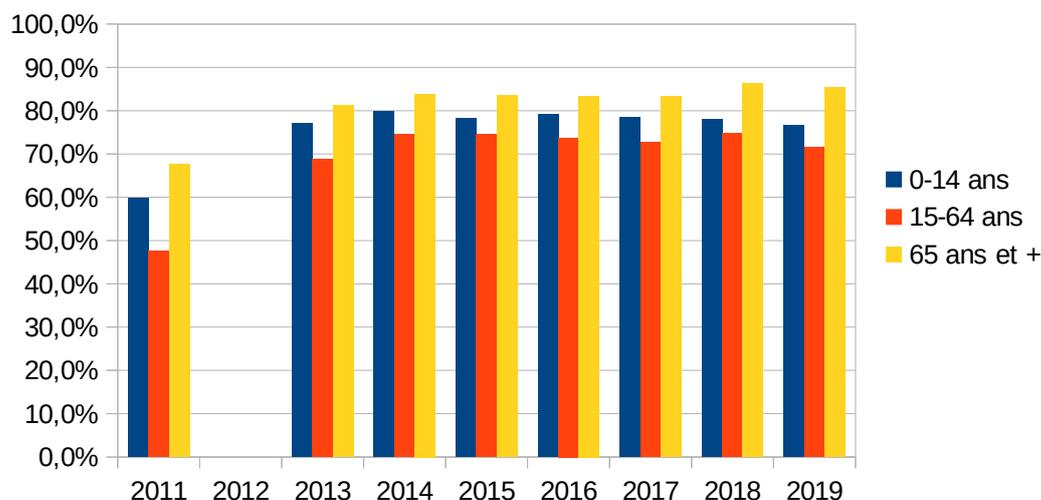
Evolution des emprunts par type de public



Un taux d'emprunt stable et plus fort chez les seniors

En effet, si le taux d'emprunt élevé continue d'augmenter légèrement chez les seniors (85,4 %), il diminue chez les adultes (71,5 %) et est relativement stable chez les enfants (76,6 %).

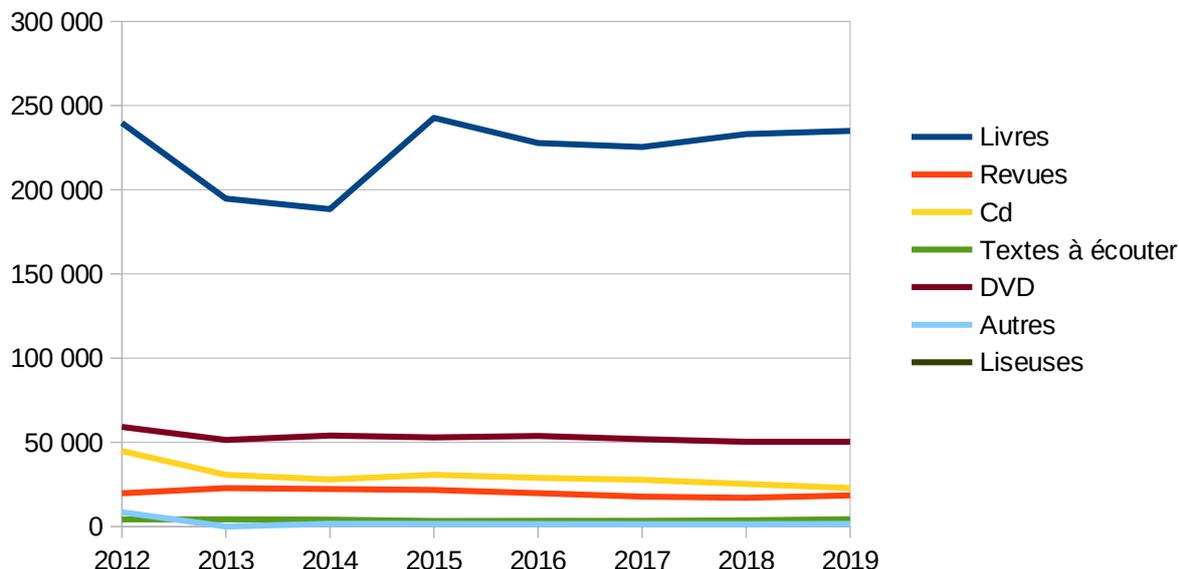
Evolution du taux d'emprunteurs



Des emprunts stables pour tous les types de documents, sauf pour les CD

Si le nombre de prêts est stable pour la plupart des supports, le prêt de CD audio a diminué de 9,2 % en 2019, totalisant -48,8 % depuis 2012, reflet de la perte d'intérêt de la musique gravée sur CD dans les pratiques culturelles.

Evolution des prêts par type de document



Dans les quartiers, une activité contrastée

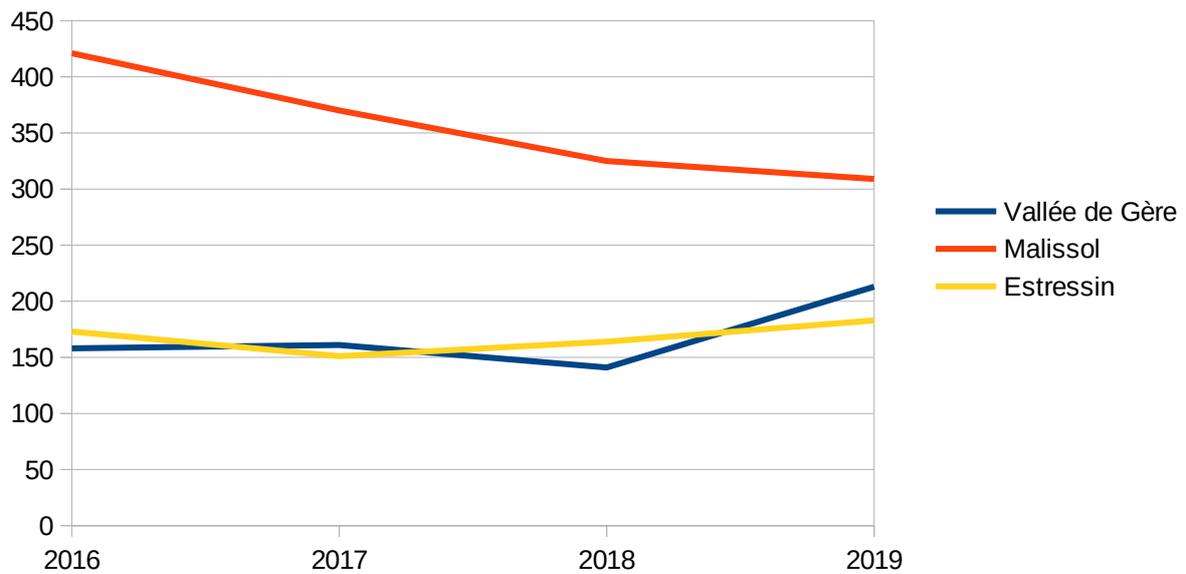
Un nombre d'inscrits peu élevé

Avec 223 inscrits en 2019, le nombre d'inscrits à la bibliothèque de Vallée de Gère a fait un bon de 51 %, grâce à l'ouverture en septembre du nouveau bâtiment associé au Musée de l'industrie textile. Le nombre d'inscrits à Estressin a progressé de 11,6 %, avec 183 inscrits. Mais à Malissol, ce chiffre est en diminution : -5 % avec 309 inscrits, -26,6 % depuis 2016.

Rapporté au nombre d'habitants de ces quartiers, le taux d'emprunteurs est faible à Estressin et Vallée de Gère : 4,9 % à Vallée de Gère, et seulement 2,6 % à Estressin. Ce dernier chiffre peut s'expliquer à la fois par l'étendue du quartier d'Estressin, qui fait de la bibliothèque un lieu éloigné de nombre d'habitants ; également par sa petite surface et par sa localisation confidentielle au sein du centre social, peu propices à attirer les publics. A ce titre, on peut dire que la bibliothèque d'Estressin est plus une bibliothèque du centre social que la bibliothèque du quartier. Quant à la bibliothèque de Vallée de Gère, qui jusqu'en juin 2019 souffrait de la même configuration que celle d'Estressin, l'évolution de son activité est attendue avec sa nouvelle localisation pignon sur rue. A Malissol enfin, le taux d'inscrits est dans la moyenne (11,2 %), mais la baisse globale du nombre d'inscrits ne doit pas manquer d'interroger.

A noter, le fait que nombre d'utilisateurs s'inscrivent au Trente mais fréquentent aussi les bibliothèques de proximité, ce qui ne ressort pas dans les chiffres.

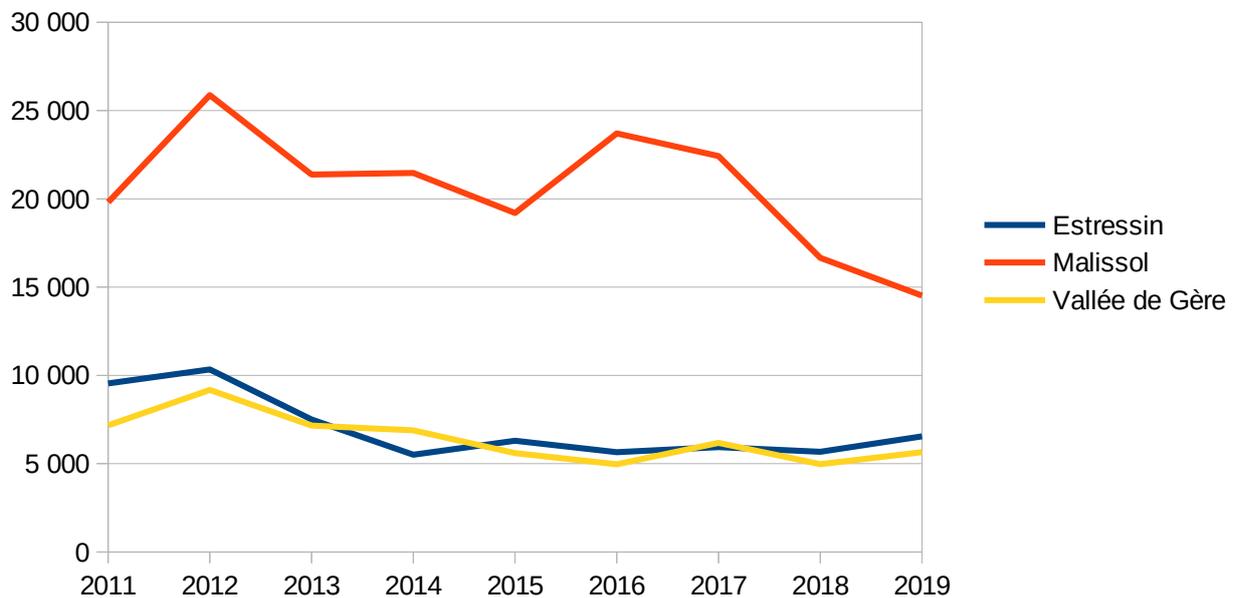
Evolution du nombre d'inscrits par bibliothèque de proximité



Des prêts qui augmentent à Vallée de Gère et Estressin, mais qui diminuent à Malissol

Corroborant ce constat, si les emprunts ont augmenté à Estressin (+15,9%) et Vallée de Gère (+13,9%) depuis 2016, ils ont beaucoup baissé à Malissol (-38,7%).

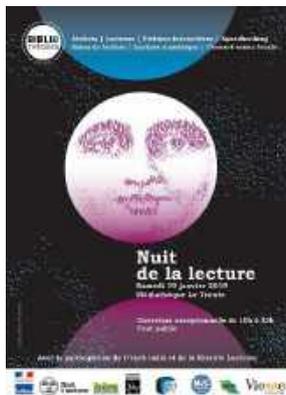
Evolution des prêts dans les bibliothèques de proximité



Les animations

Jouons le jeu !

Une saison autour du jeu...



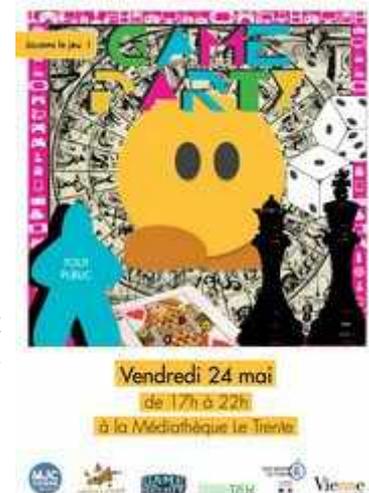
A partir de la rentrée scolaire 2018, les bibliothèques ont mis en place une programmation culturelle organisée autour d'une thématique annuelle. La première fut celle du jeu : la **3ème Nuit de la lecture** organisée à Vienne le 19 janvier a largement traité ce thème, avec en prime l'intervention d'artistes confirmés ou débutants : l'illustrateur Samuel Ribeyron, le comédien Christophe Roche, le duo de chanteuses Monada. Une exposition participative « Jouons le jeu » a été montée avec la collaboration de participants à des accueils de groupes, visant à partager leurs souvenirs d'enfance autour du jeu.

En mars, les bibliothèques ont participé pour la septième fois aux **Semaines d'information sur la santé mentale**, en partenariat avec Vienne Condrieu agglomération. La projection du film *Nerve* a été suivie d'un débat sur les dangers et les addictions au jeux vidéos pour les adolescents.

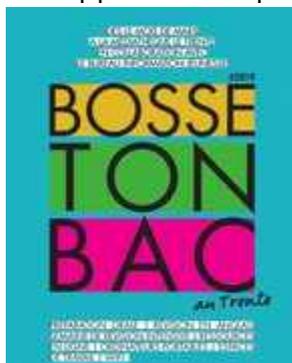


Si elle n'est pas une animation culturelle à proprement parler, la deuxième grande **braderie de livres** organisée par les bibliothèques le 6 avril a connu un grand succès, permettant la vente de plus de 2600 documents sortis des rayons. Le reliquat a été donné à une association d'insertion, Recyc'livres.

Le 24 mai, la **Game party** a représenté le moment phare de la programmation autour du jeu, grâce aux partenariats avec la Ludothèque (MJC), le magasin Poisson d'avril, la Pixelthèque/ Game spirit et les élèves de première année du BTS Communication du lycée Ella Fitzgerald. Jeux traditionnels, jeux en bois, jeux de plateau, jeux vidéo, les formes variées du jeu ont permis de toucher tous les publics, de tous âges, comme autant d'occasion de parties collectives ou individuelles, en famille ou entre personnes qui ne se connaissaient pas.



Pour cette thématique du jeu, les médiateurs numériques des bibliothèques ont proposé de nouvelles animations autour du **jeu vidéo** : un labo numérique « Initiation à la création de jeux vidéos » (construction collective sur trois séances), un atelier numérique « Pixel & Sprite : crée ton personnage de jeu vidéo », au cours duquel les enfants et ados ont appris à manipuler des outils de création numérique.

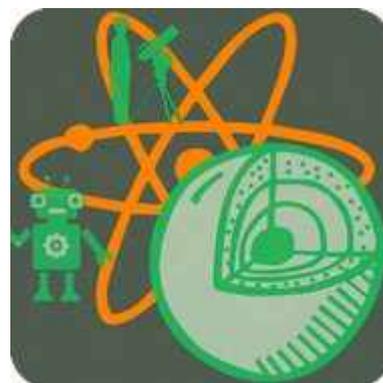


En juin, la troisième édition de l'opération **Bosse ton bac**, en partenariat avec le BIJ a ouvert largement les portes de la médiathèque aux lycéens : ateliers pour préparer l'oral ou réviser l'anglais, horaires élargis, prêt d'ordinateurs portables, wi-fi gratuit, ressources documentaires sélectionnées pour les révisions... et café ou thé pour aider à rester concentré ! La fréquentation a été en hausse avec une centaine de jeunes accueillis par jour.

Le **programme des conférences** s'est maintenu tout au long de l'année : éducation populaire en partenariat avec l'Upop (« Le marxisme à la télé : le cas du lieutenant Colombo » le 20 mars, « Bonne raisons de se tromper : biais cognitifs et magie cérébrale le 2 octobre, « Paie ta science : j'ai beau chercher, je trouve pas le progrès » le 9 octobre), **causeries musicales** de Max Forte et Jean-Paul Boutellier, en partenariat avec le Conservatoire Musique et danse (six conférences par an).

... Et une autre sur la science

fête de la Science



Changement d'année scolaire, changement de thématique : l'année scolaire 2019-20 est celle des sciences dans les bibliothèques. Avec, en guise d'ouverture, un « Episode 1 : On en a dans le caillou » tourné sur le sol, les forces, le mouvement.



Premier évènement, l'exposition montée par le secteur Patrimoine à l'occasion des **Journées européennes du Patrimoine** en septembre : « Des profondeurs de Vienne : mines, minéraux, fonderies aux XVIIIe et XIXe siècle ». Mettant en lumière une collection de minéraux prêtés par un collectionneur local, ancien ingénieur des mines, le sujet a suscité la curiosité de nombreux Viennois. L'exposition a été accompagnée d'une conférence de Benoît Helly, archéologue eu Service régional d'archéologie Auvergne Rhône-Alpes, le 11 octobre. Au même

moment dans la vallée de Gère, s'ouvraient le Musées des industries textiles et la nouvelle bibliothèque Vallée de Gère...



Atelier "Savants fous" à Vallée de Gère...



... et au Trente

Du 5 au 12 octobre, la première participation des bibliothèques à la **Fête de la Science** a constitué le lancement officiel de la saison sciences. Retenu par la Casemate³ pour son originalité, le programme a déroulé toute une série d'ateliers scientifiques avec les Savants fous (« Allez, creuse ! ») mais aussi avec le concours du service Animation du patrimoine de la ville (« Cool, ça coule ! »), un spectacle d'improvisation « Tempête de cerveaux » de la LiLy (Ligue d'improvisation lyonnaise), une « mashup table » prêtée par la Médiathèque départementale de l'Isère, des lectures animées avec Hélène Grosso...



Exposition Tout en mouvement - Photo FRMJC Centre

En novembre et décembre, une **grande exposition interactive** a été proposée dans le hall de la médiathèque aux classes de cycle 3 et au grand public : « **Tout en mouvement** », exposition conçue par la FRMJC de la région Centre. Composée d'une quinzaine d'ateliers à manipuler qui permettaient de comprendre des concepts scientifiques, aussi montrée en partie dans les bibliothèques de proximité (modules expériences), cette

exposition a fait écho à l'exposition conçue par le service animation du patrimoine et montrée au même moment au Cloître : « Au cœur de Vienne coulent deux rivières, la

³ La Casemate : centre de culture scientifique chargé de diffuser et promouvoir la culture scientifique auprès de tous les publics, il coordonne la Fête de la Science dans le département de l'Isère. Voir <https://lacasemate.fr>

Gère et la Sévenne ». cette complémentarité a été pensée pour la construction d'un module d'accueil de classes commun aux deux services, une première pour les bibliothèques !

Dans la cadre du **Mois du film documentaire** auquel les bibliothèques participent chaque année, la projection le 8 novembre du film « Cherche toujours », suivie d'une rencontre avec le réalisateur Etienne Chaillou, a montré d'une manière singulière à des classes de lycée et au public présent, la vie des chercheurs dans leur labo. Le traditionnel **spectacle de fin d'année** a clôturé la saison en faisant le lien avec l'épisode 2 : « Objectif univers » : la compagnie Ephémère est venue présenter son spectacle de danse *Teréaufa*, convoquant la force des éléments, et les mouvements de l'univers.



Teréaufa - photo G. Domenget

Et du hors programme !



Les rendez-vous habituels se sont déroulés, comme chaque année, plus ou moins, ou pas du tout, liés à la thématique : **bébés lecteurs**, **heures du conte** et **chouettes tablettes**, en alternance au Trente et dans les bibliothèques de proximité, ainsi que les très courus **ateliers d'initiation à l'informatique** de la cyber-base, et les **ateliers de musique assistée par ordinateurs** de la salle MAO (voir p.18).

L'été, juillet fait la place à la participation des bibliothèques à **Jazz for kids**, avec l'installation d'une bibliothèque éphémère et des ateliers créatifs au jardin de Cybèle (en partenariat avec Jazz à Vienne et le magazine lyonnais pour enfants *Georges*). Puis c'est **Partir en livres**, quand les bibliothécaires



sortent des murs de la bibliothèque pour aller lire des histoires (au Jardin de ville, dans la cour de l'Hôtel de ville, au Temple...)



Deux événements d'importance à noter dans ce « hors-programme » : « **Préparez l'été au Trente** » (le 18 juin), l'occasion de partager une sélection de romans à emporter dans ses valises, et également de prendre connaissance de la programmation du festival Jazz à Vienne grâce à l'intervention de son directeur artistique, Benjamin Tanguy (partenariat Jazz à Vienne, avec les librairies Lucioles et Passerelles, et C'rock radio pour l'animation musicale). Et la **rentrée littéraire** (le 4 octobre), en partenariat avec la librairie Lucioles, avec cette année la présence des auteurs Kaouther Adimi, Cécile Coulon et Brigitte Giraud.

Dans les quartiers, ce sont des **soirées contes** qui ont ponctué l'année, avec la participation au Festival des Arts du récit en mai (« Même pas vrai ! » de Pierre Delye) , et la venue attendue des conteurs Thierno Diallo et Guy Prunier pour fêter la fin de l'année.

A noter : l'annonce des principales animations des bibliothèques du **réseau Trente et plus** dans le programme culturel. En route vers le réseau !

Les animations en chiffres

Trois expositions, 16 conférences, rencontres ou projections, 245 séances d'heures du conte et de bébés lecteurs, 22 « Chouettes tablettes »... Au total ce sont **2 950 personnes** qui ont répondu présent à l'une ou l'autre des animations proposées par les bibliothèques en 2019 ; sans compter les 1150 personnes venues pour la braderie.



La médiation

Les accueils de scolaires

Les accueils de classes de primaires participent du programme « Passeport culturel » porté par la municipalité : celui-ci vise à permettre à tous les enfants viennois de connaître et fréquenter les différents services culturels municipaux (musées, centre d'art contemporain, animation du patrimoine, bibliothèques). Le principe consiste en l'accueil, généralement sur trois séances, d'une classe et de son professeur volontaire, autour d'une thématique. Des bus sont mis à disposition des écoles pour le transport des élèves vers les structures. En 2018-19, les bibliothèques ont proposé plusieurs modules thématiques aux enseignants : pour les maternelles, « Des histoires sous toutes les formes », à la découverte de différents genres de livres ; pour les cours élémentaires, un module pour découvrir le plaisir de la lecture en autonomie ; pour les cours moyens, un module « Polar » en lien avec le festival viennois des littératures policières, Sang d'encre : à travers quatre itinéraires, les enfants ont pu rencontrer des auteurs tels Yomgui Dumont (dessinateur de BD) et Sylvie Deshors (romancière).



Sylvie Deshors et Yomgui Dumont, deux auteurs invités dans le cadre du module Polar.

Au total, ce sont **115 classes et 246 séances** qui ont été assurées dans les quatre bibliothèques en 2019, accueillant 2766 élèves – c'est-à-dire un peu plus que l'année précédente (99 classes). La ville comptabilisant en 2018-19 141 classes de primaire, **ce sont 81,5 % des élèves viennois qui ont été accueillis dans les bibliothèques** en une année.

Les accueils de collégiens

Ces accueils en partenariat avec les six collèges du bassin viennois se font exclusivement dans le cadre du prix « Alizé » : voir p. 31.



Une classe participant au prix Alizé

En 2019, **Cécile Alix**, **Olivier Gay** et **Sylvie Allouche** sont venus rencontrer les jeunes. En lieu et place de la traditionnelle *Une* fabriquée avec le concours du service Communication de la ville, les bibliothèques ont innové en tournant des « booktubes » où les collégiens défendent en quelques minutes leur livre préféré⁴.

Les accueils de lycéens et étudiants

Les lycées généraux, technologiques et professionnels, mais aussi des classes d'enseignement supérieur comme des BTS et également l'École de la 2ème chance sont accueillis toute l'année, soit pour des séances de découverte de la médiathèque (pour les secondes), soit autour d'une thématique particulière : en 2019, il s'agissait d'une projection dans le cadre du Mois du film documentaire, *Cherche toujours !* Des séances sont également organisées dans le cadre du prix Sang d'encre des lycéens : 9 classes ont rencontré cette année les deux auteurs de romans policiers (Ian Manook et Olivier Norek). Les lycéens participent également au prix « Livravous », grâce à un partenariat entre la médiathèque et avec les professeurs-documentalistes.

En 2019 les lycéens ont pu également participer aux actions suivantes : découverte de la mashup table, de l'imprimante 3D, séances d'éducation aux médias, travail d'enregistrement sonore en salle MAO avec une classe du lycée Galilée (voir p. 18).



⁴ Voir par ex. : <https://youtu.be/u0z7K0BU47E> ou <https://youtu.be/NIW39jHoBo0>

Les accueils petite enfance

Les bibliothèques collaborent avec toutes les structures petite enfance de l'agglomération, localisées sur le territoire de la ville : crèches, halte-garderie, multi-accueils, relais d'assistantes maternelles ; et également dans les consultations de la Protection maternelle et infantile. Elles accueillent aussi directement des assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la charge, pour des séances de bébés lecteurs : voir p. 30.

Les accueils de publics éloignés et empêchés

Foyers-logements, maisons de retraites, EHPAD, carrousels, service de gériatrie de l'hôpital, l'Arche du 27, les ateliers socio-linguistiques des centres sociaux... sont autant de structures qui sont accueillies à la médiathèque, et qui bénéficient aussi du service de prêt de documents : prêts individuels aux bénéficiaires, ou dépôt de documents en nombre dans les structures. En 2019, 39 accueils de ces publics ont été organisés, touchant 142 seniors et 131 personnes inscrites dans les ateliers socio-linguistiques. Voir aussi p. 31.

En 2019, trois types d'accueils ont été proposés aux personnes âgées résidant en EHPAD : des **accueils réguliers** tout au long de l'année, sur 8 séances, au cours desquelles nos aînés peuvent choisir des documents à emprunter et participer à une animation soit autour du fonds patrimonial (expositions sur les mines à Vienne), soit autour d'un thème de la programmation culturelle (table interactive « mashup table ») ; les **ateliers mémoires** : au nombre de trois (un par trimestre), ils abordent chacun une thématique liée à l'histoire locale viennoise par le biais des collections du fonds patrimonial ; des **projets construits avec d'autres acteurs** : en 2019, à l'occasion du thème « Jouons le jeu », une série de témoignages personnels sur les jeux de leur enfance a été enregistrée et les vidéos ont été diffusées dans le cadre de l'exposition sur le jeu.



Pour les ateliers socio-linguistiques du réseau viennois « Maîtrise de la langue », c'est un cycle de trois accueils qui est proposé, pour permettre aux bénéficiaires de découvrir le lieu bibliothèque, ses services et ses ressources documentaires, ainsi qu'une animation

autour des *Dix mots de la langue française*⁵. Une **sortie culturelle** a également été proposée : cette année, la projection d'un film documentaire sur le thème de la langue française a rassemblé 80 personnes à l'auditorium.

Le service a en outre participé, comme chaque année, au **salon des seniors** organisé en octobre par le CCAS. L'occasion de faire connaître les services et les ressources des bibliothèques pour les adultes en général et les seniors en particulier !

Récapitulatifs accueils médiation année 2019

primaires	246 classes / 2766 personnes
collèges	16 classes / 475 personnes
lycées	31 classes / 913 personnes
Enseignement supérieur	4 classes / 80 personnes
maisons de retraite	222 personnes
centres sociaux	564 personnes
centres de loisirs	147 personnes
petite enfance	585 personnes
services de l'emploi	7 personnes
structures associatives et culturelles	138 personnes
autres structures	51 personnes
total personnes touchées par action de médiation directe	5 596

La médiation numérique

Les bibliothèques mettent à la disposition de tous, sur simple inscription, des points d'accès gratuits à un ordinateur et à internet : au Trente, la cyber-base avec quatorze postes, à Vallée de Gère, quatre postes, et à Malissol, un poste. Dans les quatre bibliothèques, un accès public à internet via la wi-fi est disponible. A Vallée de Gère et au Trente, des services comme l'impression, la numérisation et la photocopie sont proposés en sus contre paiement. Les points d'accès au numérique connaissent une fréquentation stable depuis quelques années : en 2019, **1080 utilisateurs** étaient inscrits à la cyber-base, dont 560 nouveaux inscrits (1115 et 512 en 2018), auxquels viennent s'ajouter les 114 nouveaux inscrits pour les postes de Vallée de Gère. Au total, ce sont 10 384 sessions ouvertes pour 6 802 h d'utilisation des postes, ce qui permet de constater un **taux d'occupation annuel des postes de 90 %**. En termes de composition de la fréquentation, les usagers de la cyber-base sont composés à 40 % de jeunes adultes (15-29 ans), et à 26 % d'enfants de moins de 15 ans. On remarque également qu'un quart des usagers de la cyber-base sont domiciliés hors de Vienne.

5 Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie : voir <http://www.dismoidixmots.culture.fr/>

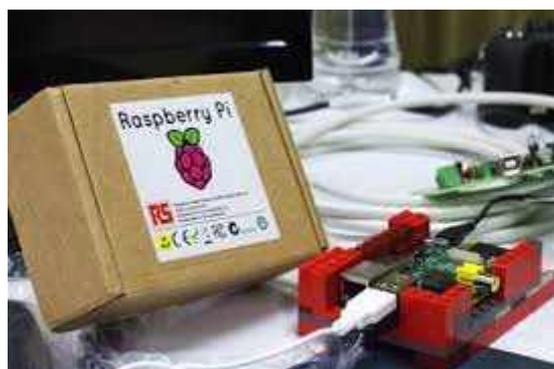


La cyber-base du Trente

La cyber-base est animée par deux médiateurs numériques qui organisent toute l'année, hors vacances scolaires et à raison de deux ateliers par semaine, des initiations aux outils et usages du numériques. 39 formations ont été réalisées en 2019, pour 83 usagers différents, avec en moyenne 8 personnes par séance. Le programme va de la découverte de l'ordinateur à la gestion des données personnelles, en passant par la découverte des logiciels de bureautique, la gestion des fichiers et leur sauvegarde, la retouche d'images, l'utilisation de ressources sur internet... La fréquentation de ces ateliers est majoritairement le fait de seniors.



Les médiateurs numériques, avec l'aide d'autres bibliothécaires, organisent également des animations tout au long de l'année : les « **Chouettes tablettes** », découverte d'applications de jeux sur tablette (pas avant 6 ans), les séances de **jeux vidéo** sur console, pour jouer à plusieurs, les **ateliers « impression 3D »** avec l'imprimante 3D de la cyber-base. Deux nouvelles animations ont été montées en 2019 : « **L'atelier numérique** », qui lie découverte de la programmation et jeux vidéo (« Pixel and Sprite : crée ton personnage de jeu vidéo », « Transforme en Raspberry pi en console de rétro-gaming »), et le « **Labo numérique** », qui permet en trois séances de s'initier à la création de jeu vidéo.



La MAO

Le Trente a la chance de posséder une salle de musique assistée par ordinateur (MAO) équipée des matériels et logiciels permettant au conservatoire comme à la médiathèque de proposer des formations et des animations utilisant ces ressources. La médiathèque programme des cycles gratuits accessibles à partir de 10 ans, que l'utilisateur ait ou non déjà programmé la musique. En période scolaire, les cycles sont proposés tous les mercredis, animés par un professeur du Conservatoire ; plus ponctuellement et le samedi, la médiathèque propose avec le soutien d'un prestataire des cycles de durée plus courte, permettant de toucher un public d'actifs. Chaque participant ayant appris à manipuler et utiliser les ressources peut ensuite revenir utiliser la salle, seul ou en petit groupe, en la réservant préalablement – utilisation de la salle privilégiée par les adolescents.

Côté médiathèque, ce sont ainsi 11 cycles de formation à la MAO qui ont été organisés en 2019, soit 35 séances, pour 38 participants.



La salle MAO du Trente

La salle est également utilisée pour mener des projets particuliers : en 2019, le projet slam avec le centre social vallée de Gère (voir p. suivante), et avec le centre social de l'Isle dans le cadre du projet « Isle Aux Talents ». Une enseignante de français du lycée Galilée a également eu recours aux ressources de la salle MAO, avec l'aide d'un intervenant extérieur, pour réaliser l'enregistrement de poèmes par les élèves.

Les contrats de ville

Chaque année, le service Bibliothèques répond à l'appel à projet du CGET⁶ afin de pouvoir bénéficier de financements pour les actions qu'elle organise dans les bibliothèques de quartier, localisées dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville. En 2019, 15 000 € ont été obtenus, qui ont permis de réaliser deux projets.

1, 2, 3 paroles ! est un projet autour du maniement de la langue, porté auprès des jeunes des quartiers de Malissol, Estressin et Vallée de Gère. Un volet a consisté à faire découvrir le slam et l'écriture poétique à un groupe de jeunes encadrés par le centre social Vallée de Gère dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). A travers des ateliers organisés (entre autres dans la salle MAO du Trente) par l'association Manzanillo et Root's Art, ils se sont essayés à des créations poétiques et sonores ; ils ont rencontré les élèves du lycée St-Charles engagés dans le groupe de jeunes poètes les Rim'ailleurs. Le 11 avril, tous se sont rendu à l'auditorium du Trente, où ils se sont produits sur scène devant le slameur Marc Alexandre Oho Bambe (dit Capitaine Alexandre), avant que ce dernier ne prenne place et leur donne son spectacle. Des parents étaient aussi présents, grâce au transport assuré par le centre social. L'échange entre les jeunes et le slameur fut riche, les yeux brillaient et ce fut assurément un moment fort de la démarche.



Capitaine Alexandre et le groupe des Rim'ailleurs, avec les jeunes du centre social de Vallée de Gère

6 Commissariat Général à l'Égalité des territoires.



Pour les plus jeunes, quinze temps "bébés lecteurs" (0-3 ans) ont été animés par Pascale Deloche de la Compagnie d'à Côté, tout au long de l'année dans les trois bibliothèques de proximité. Pour les enfants à partir de 6 ans et leurs familles, ce sont quatre spectacles de conte qui ont été donnés, par Pierre Delye, Thierno Diallo et Guy Prunier.

- Projet slam : 13 jeunes de 12 à 15 ans
- Soirée du 11 avril : 65 personnes
- Les quatre spectacles de conte : 254 personnes
- Quinze séances bébés lecteurs : 147 enfants et 78 adultes

Les usages du numérique pour tous

La demande d'accompagnement aux démarches administratives en ligne étant de plus en plus importante en bibliothèque⁷, il a été proposé de faire venir chaque semaine un écrivain public et un écrivain public numérique pour des séances d'accompagnement individuel destinées aux publics de l'Isle (quartier de veille, inscription via le centre social de l'Isle) et de Vallée de Gère (nouvelle bibliothèque équipée de quatre postes informatiques).

Une grande partie des bénéficiaires sont des personnes âgées de 65 ans et +, non équipées sur le plan informatique, sans connaissance dans le domaine, parfois en difficulté avec l'utilisation de la langue française.

- 27 séances, 59 personnes (le programme n'a commencé à Vallée de Gère qu'en octobre, étant donnée l'ouverture fin septembre).

Les services civiques ambassadeurs des médias

« 71% des 15-34 ans consultent quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux et près de 60% des internautes partagent des liens sur Twitter sans les avoir lus. Ainsi, dans

⁷ 63 % des répondants de l'enquête du CREDOC, « Baromètre du Numérique 2018, Conditions de vie et aspirations des Français », identifient les bibliothèques comme lieux ressources où des accompagnements aux démarches en ligne sont proposés. A lire sur : <https://www.credoc.fr/publications/barometre-du-numerique-2018-1>

une société aussi numérisée où l'information circule vite et en continu, il paraît nécessaire de renforcer la capacité d'analyse critique de chacun et de savoir faire le tri entre info et infox (fake news) »⁸. Partant de ce constat, le Ministère de la Culture a lancé en 2018 un programme de soutien à l'éducation aux médias dans les bibliothèques de France, en finançant la présence de services civiques « ambassadeurs des médias ».



Les bibliothèques de Vienne ont postulé en 2019 à ce dispositif piloté en région par l'association Unis-Cité. En novembre 2019, deux jeunes, un étudiant et un chercheur d'emploi, ont été recrutés et affectés dans les bibliothèques pour une durée de huit mois. Après une période de formation d'un mois assurée par Unis-Cité, avec l'aide du Réseau Canopé⁹, les jeunes, encadrés par la responsable de la médiation des publics adolescents, sont chargés de monter un programme de médiation et d'animations auprès des publics des collèges, lycées et premières années d'enseignement supérieur, ainsi que pour le public des bibliothèques. Le bilan de cette action sera fait en 2020.

8 Cité par Unis-Cité : <https://www.uniscite.fr/missions-service-civique/ambassadeurs-medias-linformation-ami/>

9 Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques à destination des enseignants : <https://www.reseau-canope.fr/>

Les projets

L'ouverture de la nouvelle bibliothèque Vallée de Gère

La réhabilitation de l'ancienne usine Proplan afin d'y installer le nouveau Musée de l'Industrie textile, dans le quartier de la Gère, a été le projet phare mené en 2019 par la Ville de Vienne. Cette réhabilitation a permis le déménagement, dans des locaux neufs avec pignon sur rue, de la bibliothèque Vallée de Gère jusqu'alors hébergée à l'étage du bâtiment Locagère, à côté du centre social. **La bibliothèque a gagné ainsi en visibilité, mais aussi en surface**, avec la disponibilité d'une salle d'animation partagée avec son colocataire. A noter : à l'occasion du déménagement, la collection de la bibliothèque Vallée de Gère a été désherbée, puis entièrement inventoriée et équipée en RFID pour une automatisation du prêt et du retour.

Le projet, financé par l'État dans le cadre du concours particulier de la Dotation générale de décentralisation, a bénéficié d'un soutien spécifique pour l'extension des horaires d'ouverture : en effet, **la nouvelle bibliothèque a doublé ses horaires d'ouverture** au public, et est désormais ouverte le samedi après-midi, faisant de la bibliothèque la seule structure culturelle libre d'accès ouverte le samedi dans ce quartier, classé prioritaire au titre de la Politique de la ville.



L'inauguration du nouveau pôle culturel, lors des Journées du patrimoine 2019, a été l'occasion de mettre en valeur le **travail de médiation** qui avait été réalisé auprès des habitants pendant les travaux l'année précédente : web documentaire « Les Echos de la Gère » réalisé par la Compagnie Candide¹⁰, vidéo documentaire « Proplan et moi » de la même compagnie¹¹, avec les témoignages d'anciens employés de l'usine, et rappel de l'exposition patrimoniale « De l'usine à la médiathèque » qui avait été montée pour les Journées du patrimoine 2018.

10 A voir sur <http://www.cie-candide.com/webdocs/les-echos-de-la-gere-officiel/#Accueil>

11 A voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=Ez4g3eH9EcE>



La nouvelle bibliothèque Vallée de Gère, c'est aussi une **nouvelle offre de services** : quatre postes informatiques équipés d'un nouveau logiciel sécurisé (Webkiosk), deux bornes d'écoute et de visionnage, un automate, des tablettes et des liseuses, des collections de films et de musique, aux côtés des presque 5000 livres, albums et BD mis à disposition du public.

L'extension opérationnelle du réseau *Trente et plus*



Depuis 2010, les bibliothèques de Vienne assument la fonction de « médiathèque tête de réseau » pour sept bibliothèques communales du pays viennois (Chonas-l'Amballan, Chuzelles, Côtes-d'Are, Jardin, Luzinay, Reventin-Vaugris, Serpaize), par convention avec le Département de l'Isère. En 2018, le réseau ainsi créé, nommé *Trente et plus*, a été étendu à six nouvelles communes (Chasse-sur-Rhône, Estrablin, Eyzin-Pinet, Moidieu-Détourbe, Pont-Evêque et Septème), autour de la ville de Pont-Evêque comme « médiathèque relais ».

2019 a été l'année de l'intégration concrète des bibliothèques au réseau : recrutement d'une bibliothécaire réseau à mi-temps pour la partie Pont-Evêque (poste co-financé par les communes entrantes), mise en place d'instances de coopération, harmonisation des pratiques et des procédures, et surtout, intégration des quatre catalogues existants dans le catalogue *Trente et plus*. La fusion des bases de données, opérée par Décalog dans le logiciel Carthame a été faite en décembre 2019. Depuis janvier, le réseau *Trente et plus* dispose d'un catalogue commun, ce qui va permettre la circulation des documents entre les bibliothèques, grâce à la navette qui est mise en place. En parallèle, le comité de pilotage s'est réuni quatre fois, et a finalisé la rédaction de la convention de coopération qui est actuellement en cours de signature.



Le nouveau catalogue web du Trente et +

La suite du programme est ambitieuse : fusion des catalogues de Vienne et du Trente et +, lancement d'une carte unique de lecteur, déploiement de la navette de circulation des documents, signature de la nouvelle convention avec le Département, incluant la définition d'un contrat d'objectifs.

Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle organisation

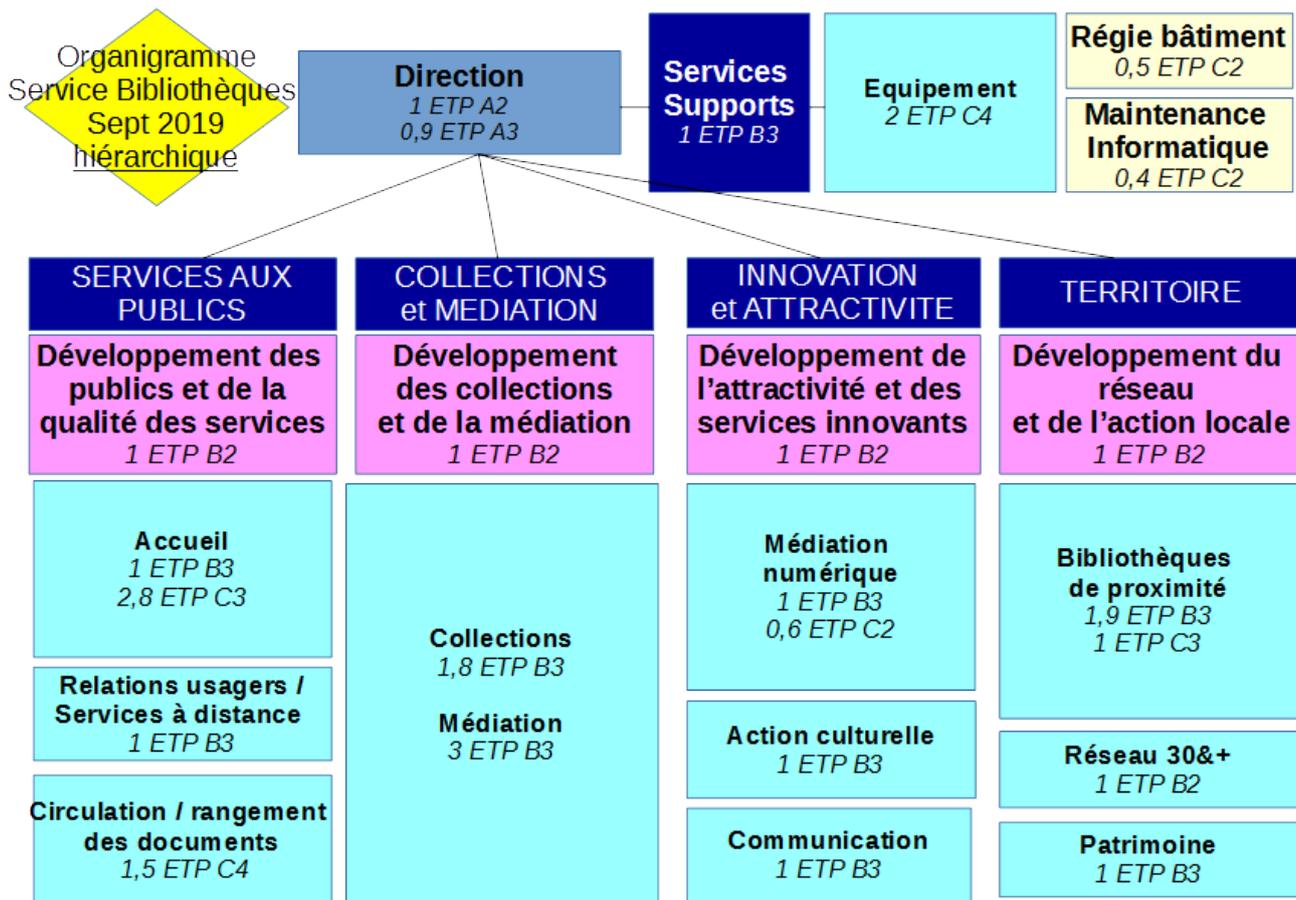
L'arrivée de la nouvelle conservatrice en octobre 2016 a été l'occasion pour le service Bibliothèques de faire le bilan de cinq années de fonctionnement dans le nouveau bâtiment du Trente, inauguré en 2012. Un diagnostic posé au premier semestre 2017 a permis d'énoncer les principes des changements que l'équipe souhaitait opérer. Le principal changement a consisté en la réorganisation du service, identifié comme nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre un nouveau projet. Après une réflexion sur les composantes principales du projet, au second semestre 2017, un nouvel organigramme a été élaboré au cours du premier semestre 2018. Durant l'été 2018, tous les membres de l'équipe se sont positionnés sur de nouveaux profils de postes. La nouvelle organisation a été mise en place progressivement, au cours de l'année scolaire 2018-19, année de transition qui a permis de valider l'organisation. L'organigramme a été présenté et adopté le 4 juillet 2019 en comité technique.

La nouvelle organisation, transversale, repose sur cinq pôles en lieu et place d'un fonctionnement en silo : Services aux publics, Collection et médiation, Innovation et attractivité, Territoire et Services supports viennent remplacer les secteurs Adultes, Jeunesse, Musique Cinéma Danse, Services aux publics, Réseau et Administration/Équipement. Les bénéfices attendus sont la centralisation et la rationalisation de plusieurs processus (équipement, traitement des réservations, des rappels, de la navette, procédures d'accueil...), la suppression d'activités réalisées en doublon et de manières différentes dans chaque secteur (acquisitions, programmation, communication, médiation...), pour aboutir à

une meilleure coordination de ces mêmes thématiques par la nomination de référents transversaux.



Organigramme des bibliothèques avant...



... et après

La nouvelle organisation édicte en principe une définition du métier de bibliothécaire, affirmée par l'équipe : les missions du bibliothécaire vont des acquisitions à la valorisation des collections et à leur médiation. Ainsi, à Vienne tout bibliothécaire est aussi un médiateur et participe à l'accueil des groupes, porte des projets de médiation. Cette réflexion sur le périmètre et la mutation du métier de bibliothécaire a été accompagnée par la reconnaissance par la collectivité du grade de catégorie B de ce métier : tous les « bibliotechniciens » des bibliothèques de Vienne sont désormais positionnés sur des postes calibrés en catégorie B (six adjoints du patrimoine concernés).

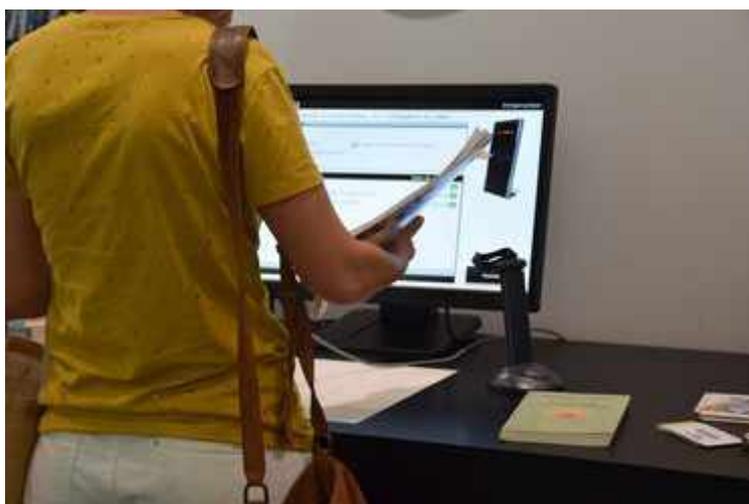
La nouvelle organisation repose sur une transversalité qui implique d'adopter de nouveaux modes de collaboration au sein de l'équipe. En effet, l'apparition de référents, coordinateurs transversaux d'une mission donnée, implique la constitution de groupes de travail rassemblant des collaborateurs de différents pôles. Le principe de la participation de tous à la conception du programme d'animation et de médiation impose de même la capacité à travailler en mode projet, sur un temps long, avec des profils divers. Avec le soutien de la Direction des ressources humaines, une formation au travail en mode projet a donc été réalisée en « intra » par le CNFPT pour tous les bibliotechniciens de l'équipe, sur trois jours, en mars-avril 2019.

Un bilan de la nouvelle organisation sera à réaliser en 2020.

Une réflexion sur l'extension des horaires d'ouverture

La mise en œuvre des 1607h, effective à la ville de Vienne depuis septembre 2018, s'est accompagnée pour le service Bibliothèques d'une commande de la Direction générale de « mettre au profit du public les heures supplémentaires travaillées. » Cette commande s'inscrit dans la lignée du rapport Orsenna sur la lecture publique, qui pointe la nécessité pour les bibliothèques de France d'ouvrir plus largement leurs horaires, afin d'accueillir un public dont les habitudes de fréquentation évoluent et se diversifient¹². Un groupe de travail interne à l'équipe a, au cours du premier semestre 2018, fait des propositions sous la forme de trois scénarios d'aménagement des horaires d'ouverture, après avoir réalisé une enquête auprès du public en février 2018. Ce travail a fait émerger un certain nombre de questions, tant liées à l'organisation des heures d'ouverture supplémentaires qu'à leur volume et leur planification dans la semaine, pour aboutir à la conclusion que des investigations plus approfondies devaient être menées.

A ces fins, cette réflexion a été proposée à l'ENSSIB¹³, et retenue comme projet d'étude pour les élèves conservateurs d'État. Cinq élèves conservateurs ont, sur une durée de 6 mois, réalisé un diagnostic sur la fréquentation de la médiathèque, observé le fonctionnement de l'établissement, imaginé des scénarios d'ouverture. Présentées en juin 2019 au comité de pilotage, composé entre autres de l' élu de référence et de la Direction générale, les conclusions de cette étude ont permis d'établir que le passage d'une ouverture de 26 à 33h hebdomadaires était possible, à effectif constant, mais aux conditions de maintien des postes supplémentaires dit « de rangement » sur les jours de forte fréquentation, et de l'automatisation complète du prêt et du retour des documents. La planification de l'extension préconisée prendrait la forme d'une ouverture prolongée en soirée (le mercredi soir jusque 20h), d'un jour supplémentaire (le lundi), avec la suggestion d'un test sur le dimanche (une fois par mois).



12 *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain* / rapport d'Erik Orsenna et de Noël Corbin, février 2018. A lire en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/182381/1994393/version/1/file/20182002%20Rapport%20Voyage%20au%20pays%20des%20biblioth%C3%A8ques.pdf>

13 École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, située à Villeurbanne. <Http://www.enssib.fr>

Afin de permettre à la collectivité de programmer les investissements nécessaires, il est proposé de mettre en œuvre l'extension des horaires d'ouverture progressivement : d'abord 2h par semaine, le mercredi soir, et ensuite plus largement, sous réserve de l'automatisation du prêt -retour, et après concertation avec les représentants du personnel.

La réorganisation des acquisitions

Jusqu'en 2017, les acquisitions de documents, activité première des bibliothécaires, étaient réparties en fonction des sites : au Trente, les trois secteurs documentaires et les responsables de chacune des trois bibliothèques de proximité organisaient les leurs en parallèle. Peu de concertation existait entre les sites, ni entre les acquisitions jeunesse et adulte, sauf pour la BD. Si cela permettait d'avoir une bonne cohérence des collections par site, cette organisation générerait aussi la présence de doublons, triplons voire quadruplons, pas toujours pertinents. Cela surtout ne correspondait pas à l'orientation que l'on veut donner aux bibliothèques viennoises, à savoir constituer un réseau qui maille le territoire, avec des collections qui circulent d'un site à l'autre, étendant ainsi l'offre documentaire proposée aux habitants, quels que soient leur proximité, ou leur éloignement, de la médiathèque du Trente.

En 2017, une première expérimentation de gestion multi-sites a été mise en œuvre pour les romans adultes. En 2019, la répartition des collections a été entièrement modifiée, suite au changement de profils de toute l'équipe : de nombreux bibliothécaires ont appris à gérer de nouveaux segments de collections. Une organisation a été mise en place pour permettre un fonctionnement à dix-huit acquéreurs, avec des outils de gestion budgétaire et de suivi documentaire de la collection. Enfin, chaque acquéreur d'un secteur documentaire s'est vu confier la charge des documents adultes et jeunesse, afin d'améliorer la complémentarité des offres sur un même segment.

En 2020, la gestion multi-sites de la collection va être renforcée, avec la plupart des domaines d'acquisition étendue aux quatre sites.

La réorganisation de la médiation

Nous entendons ici par médiation, l'activité qui consiste soit à monter des projets de médiation du livre avec des partenaires du monde social ou éducatif, soit des accueils de groupes scolaires plus « standardisés ».

Accueil des scolaires

L'accueil des scolaires est une activité très importante dans les bibliothèques de Vienne. Intégré au dispositif « Passeport culturel », il permet à l'ensemble des enfants du primaire de découvrir le Trente et/ou leur bibliothèque de proximité. Représentant en moyenne 100 classes, 2500 enfants et 300 accueils par an, les accueils étaient effectués exclusivement par les bibliothécaires jeunesse (3 ETP) et les responsables des bibliothèques de proximité (2,9 ETP). Chaque année, les bibliothécaires jeunesse créaient de nouveaux

« modules de classe » pour tous les cycles du primaire (par exemple, autour du polar, des albums, d'un auteur ou d'un thème particulier), ce qui représentait un investissement extrêmement important, eu égard au temps d'exploitation des modules.



Dans le cadre de la réorganisation du service, il a été souhaité étendre les compétences d'accueil de scolaires à d'autres collègues, afin de mieux répartir la charge de travail. Un groupe de travail a proposé à la fin du premier semestre 2019 une nouvelle organisation des accueils de scolaires : brigade élargie, augmentation du nombre de séances pour les maternelles (5 au lieu de 3), création d'un accueil « parcours libre », création des modules recentrée sur un seul cycle, en alternance biannuelle (cycle 2 / cycle 3).

En parallèle, un deuxième groupe de travail s'est attelé à la réalisation des modules pour le cycle 3, avec en nouveauté la mise en adéquation des modules avec la programmation annuelle : le programme et les actions gagnent en cohérence, des passerelles sont établies entre les modules de classe et la programmation grand public, permettant par exemple à un auteur invité d'intervenir sur les deux volets. Cette organisation, présentée en juin 2019 à des représentants de l'Éducation nationale, a été mise en œuvre à la rentrée 2019.

Modules de classe 2019-20 :

- « Dans l'espace » avec l'auteure Gaëlle Almeras
- « La tête dans les étoiles », avec le dispositif du planétarium Léo Lagrange
- « Au cœur du fonds patrimonial » (autour du livre de Copernic)
- « Retour vers le futur, quand la fiction devient réalité » (autour de films documentaires)
- « La science en expériences », en lien avec l'exposition «Au cœur de Vienne coulent deux rivières » du service Animation du patrimoine
- « Des histoires sous toutes les formes » (pour les maternelles)
- Parcours libre (pour les enseignants désirant être autonomes)

auxquels s'ajoutent pour toutes les classes le prêt longue durée de malles thématiques.

Un bilan de ce nouveau dispositif sera à effectuer à la fin de l'année scolaire.

Accueils petite enfance



Les accueils petite enfance (0-3 ans) ont pendant longtemps été menés par un seul agent (0,7 ETP), outre les accueils de type « bébés lecteurs » assurés dans les bibliothèques de proximité, auxquels se rendent des assistantes maternelles. Dans le cadre de la convention « Livre et petite enfance » qui lie les bibliothèques de la Ville à la communauté d'agglomération, cette bibliothécaire effectuait des séances régulières (six par an et par structure en moyenne) de « racontage » d'histoire dans les structures d'accueil du jeune enfant de la commune mais aussi en-dehors. Elle était également la référente pour les bibliothèques de l'évènement biannuel « Guili qui lit », prévu dans le cadre de cette convention. La nouvelle organisation a été l'occasion de proposer de penser différemment le rapport entre les bibliothécaires et les professionnels de la petite enfance : en effet, plus que dans le racontage d'histoire, la valeur ajoutée du bibliothécaire se situe dans sa capacité à connaître l'édition pour la petite enfance, à présenter des nouveautés, à transmettre la façon de lire tel et tel album. C'est dans l'exposition quotidienne aux livres et aux histoires que se développe le langage et que le jeune enfant s'acculture aux livres : les personnes les mieux placées, dans cette perspective, sont les professionnels de la petite enfance.

D'autre part, la dernière édition de « Guili qui lit », en juin 2018, a fait l'objet d'un bilan mitigé. S'il a été un succès auprès des publics, l'évènement s'est révélé coûteux et chronophage. La dernière édition a été particulièrement compliquée à organiser, par manque de professionnels de la petite enfance et de bibliothécaires disponibles et volontaires. Enfin, l'extension du territoire de la communauté d'agglomération en janvier 2018 est l'occasion de recentrer l'action des bibliothèques sur les structures du territoire communal : à moyens constants, les bibliothèques ne peuvent en effet intervenir dans toutes les communes, des relais sont à trouver dans les bibliothèques des autres communes.

Au printemps 2019, la réunion du comité de pilotage de « Guili qui lit » a été l'occasion de présenter la nouvelle forme de médiation proposée aux structures, le recentrage sur le périmètre communal, et la suppression de l'évènement « Guili qui lit », qui ne représente pas l'essentiel de la mission, réalisée quotidiennement sur le terrain. Les nouvelles modalités d'intervention de la nouvelle référente Petite enfance des bibliothèques ont été mise en œuvre à la rentrée 2019. Des permanences dans les quatre PMI de la ville ont été mises en place, afin d'aller à la rencontre de parents qui ne fréquentent ni les bibliothèques, ni les structures d'accueil (les bibliothèques n'y intervenaient plus depuis la rentrée de 2018).

La nouvelle convention « Livre et petite enfance » est en cours de rédaction. Un bilan sera là aussi à faire, à la fin de l'année scolaire.

Accueils des collèges et lycées

La médiation auprès des collégiens se fait principalement par le biais du projet « Alizé », prix littéraire des collégiens du bassin viennois. Depuis plus de 20 ans, ce projet coordonné et dirigé par la médiathèque permet à environ 600 élèves des 6 collèges de l'agglomération d'avoir une première approche de la médiathèque, de rencontrer un auteur et de découvrir la diversité de la littérature jeunesse contemporaine. Une sélection de nouveautés romans, BD et mangas est lue par environ 18 classes, grâce au relais des professeurs de français. Les collèges font l'acquisition des livres en multiples exemplaires. Chaque classe rencontre un des auteurs de la sélection. La venue des auteurs est co-financée par la ville de Vienne et l'Education nationale. Un débat final entre les représentants de chaque classe permet de désigner le lauréat du prix.

Accueils des personnes éloignées et empêchées

La médiation auprès des publics éloignés de la lecture (par éloignement social, culturel, par déficit de capacité à lire, par obstacle de la langue...) ou empêchés de fréquenter les bibliothèques (en raison d'un handicap, d'une immobilisation, d'une difficulté à se déplacer) a été identifiée comme un axe de développement prioritaire pour les bibliothèques. Une bibliothécaire a pris en charge cette mission, prenant le relais des actions qui existaient précédemment, et développant de nouveaux axes de partenariat et de médiation.

Un plan de conservation et des expositions pour le patrimoine

Les bibliothèques de Vienne ont la particularité de posséder un fonds patrimonial d'environ 25 000 ouvrages, dont 700 manuscrits. Issus de l'ancienne bibliothèque de la place Miremont, il trouve son origine dans les confiscations révolutionnaires et dans la collection de l'ancienne bibliothèque du collège Ponsard ; il s'est enrichi au fil des siècles à mesure des dons et des acquisitions. Certains documents anciens sont rares et précieux. Tous sont conservés dans des conditions de sécurité, de température et d'hygrométrie conforme aux recommandations professionnelles. Aujourd'hui, le fonds augmente

principalement par l'acquisition de documents contemporains sur Vienne ou écrits par des auteurs viennois.

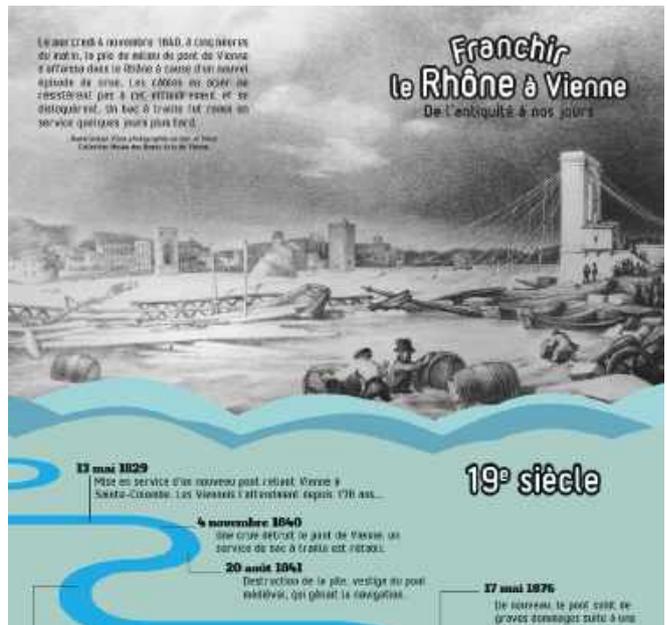
En 2019, 179 personnes sont venues consulter un document en réserve ou se renseigner sur le fonds patrimonial.

Cette même année a été lancée la rédaction d'un plan de conservation, confiée au responsable du fonds. Ce document, obligatoire pour solliciter des financements pour les acquisitions, la conservation ou la restauration des ouvrages, permettra d'avoir une vision fine de l'état de la collection et des actions qu'il faudrait mener pour en assurer la transmission aux générations futures et la valorisation auprès du public actuel.



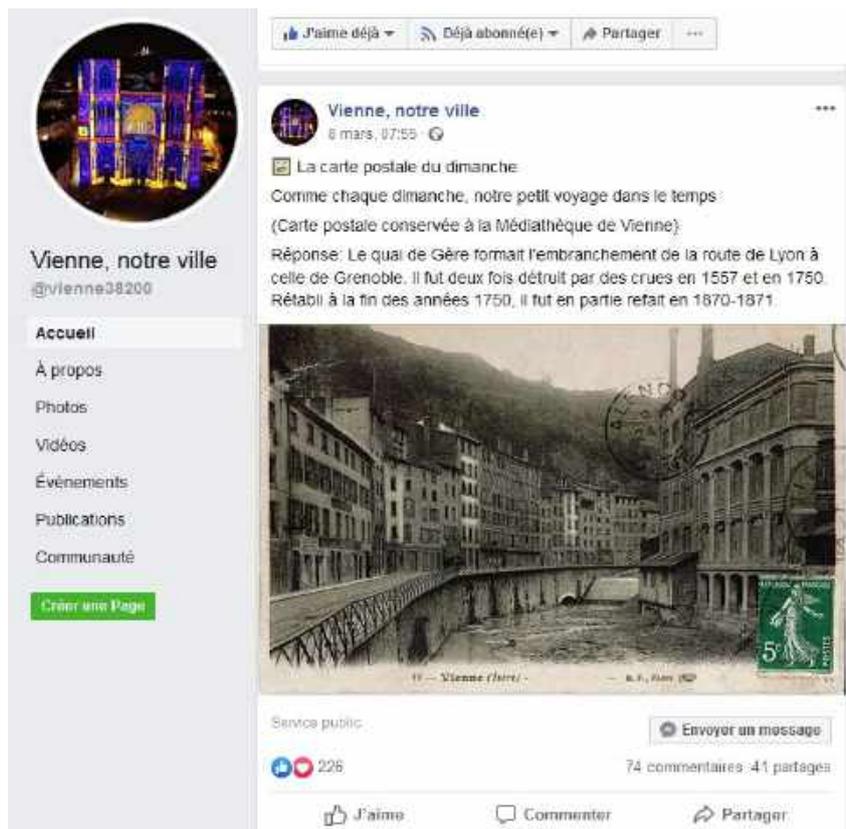
Exposition "Des profondeurs de Vienne" au Trente

Le service s'est également attaché cette année à trois projets de valorisation des collections patrimoniales : l'exposition habituellement créée pour les journées européennes du patrimoine en septembre, *Des profondeurs de Vienne* (voir p. 9). Un projet d'expositions patrimoniales itinérantes a également vu le jour : c'est l'idée de pouvoir continuer à exploiter les expositions des journées du patrimoine, en les faisant voyager dans les bibliothèques du réseau *Trente et plus*. Deux expositions ont ainsi été adaptées sur des kakemonos, *Boulevard des délices* sur Fernand Point et son héritage, et *Franchir le Rhône à Vienne de l'Antiquité à nos jours*, sur les ponts viennois. Une vitrine mobile sécurisée a été achetée, le tout a été subventionné en partie par le Département de l'Isère.



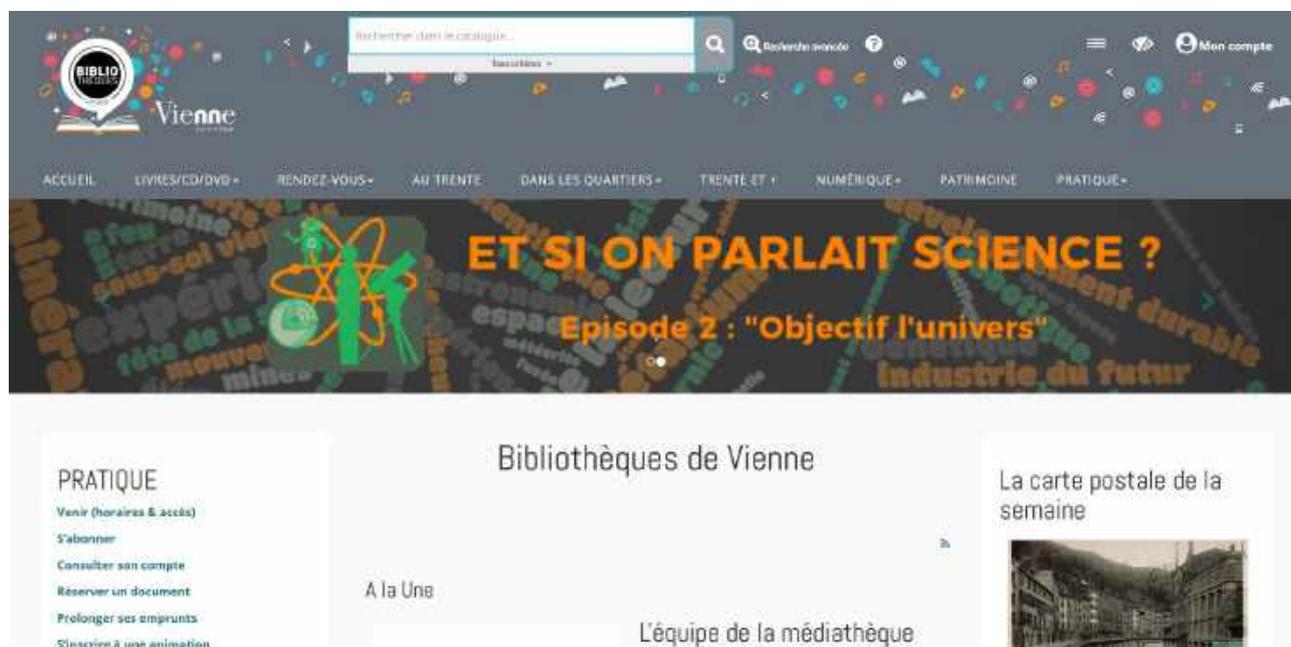
Extraits des kakemonos des expositions itinérantes "Boulevard des délices" et "Franchir le Rhône"

Enfin, une animation a été mise en place sur le site web de la bibliothèque, reprise sur la page Facebook Vienne notre ville : chaque semaine, une carte postale ancienne du fonds Gouilly, acquis en 2018, est mise en ligne et les internautes sont invités à reconnaître le lieu.



Un nouveau site web et du nouveau matériel informatique

Le site web des bibliothèques avait été mis en service à l'ouverture du Trente en 2012 et le prestataire Décalog ne souhaitait plus en assurer la maintenance. Le service a profité de la proposition du prestataire d'évoluer gratuitement sur une version plus moderne du catalogue web associé à son logiciel de gestion Carthame. Le site, entièrement adapté en interne, a été mis en service en janvier 2019. Il a gagné en lisibilité et propose quelques évolutions fonctionnelles et surtout une version mobile avec l'application *Bibenpoche*.



Le nouveau catalogue web des bibliothèques de Vienne

2019 a également été l'année de l'achèvement – ou presque – du renouvellement du matériel informatique du Trente, programmé par tiers avec l'aide du service informatique de la ville, depuis 2017.

La formation et l'accueil de stagiaires

Considérant que la formation des jeunes est l'affaire de tous, les bibliothèques de Vienne accueillent chaque année des stagiaires de tous niveaux. En 2019, ce sont comme d'habitude quatre élèves de troisième qui ont fait leur stage d'observation en bibliothèque. Provenant de quatre collèges différents, ils sont sélectionnés sur leur motivation à découvrir le métier de bibliothécaire.

Pendant cinq mois, une collaboration étroite a également été menée avec cinq élèves-conservateurs d'État formés à l'ENSSIB, autour du projet d'extension des horaires d'ouverture.

Une collaboration avec le Service des Relations internationales de la ville a permis à deux jeunes Arméniennes d'acquérir une expérience significative de six mois dans le monde du travail tout en faisant des progrès considérables en français. Myriam en début d'année, puis Sona.

Les moyens

Un certain turn-over mais un effectif stable sur la durée

Avec **31 agents¹⁴** et **29,43 ETP**, le service a augmenté ses effectifs de 1 ETP en 2019 (l'effectif avait perdu 1 ETP non remplacé depuis 2015). En 2019, un renouvellement partiel de l'équipe a été réalisé grâce au recrutement de sept nouveaux agents (4 remplacements, 2 personnes sur des postes vacants et création d'1 contrat adulte-relais). Les délais de recrutement ont cependant causé des vacances de poste qui ont été difficiles à absorber par l'équipe en place. Le contrat adulte-relais est un dispositif financé à 80 % par l'État, qui a permis le recrutement d'une médiatrice à la bibliothèque Vallée de Gère.

Nombre d'agents par catégorie :

Catégorie A	1
Catégorie B	15
Catégorie C	15

Un budget maîtrisé et des recettes en hausse

En 2018, une augmentation du budget d'acquisitions de 15 000 € a permis de renouveler une partie des collections. Ce budget a été reconduit en 2019 afin de proposer une nouvelle offre de contenus numériques (bibliothèque numérique, lancée en janvier 2020). Un budget d'investissement a également permis de créer la collection de la nouvelle bibliothèque Vallée de Gère ; il fera l'objet d'un financement par l'État à hauteur de 40 %. La moitié du budget d'animation (15 000 €) est consacré aux opérations organisées dans les quartiers prioritaires au titre de la Politique de la ville. Le reste du budget est géré au plus juste, avec une réalisation du budget de 98 % en 2019.

Au niveau des recettes, une subvention supplémentaire de 24 588 € a été obtenue auprès de l'État pour les trois premières années d'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque Vallée de Gère (doublement des horaires d'ouverture, avec le samedi toute la journée). Outre les 21 000 € versés sur un autre chapitre pour l'emploi de la bibliothécaire réseau, la subvention d'acquisition du département est réduite en 2019 car elle correspond uniquement au premier semestre 2018. Le deuxième semestre sera versé avec la subvention de l'activité 2019. Des subventions sont également décrochées comme chaque année à hauteur de 15 000 € auprès de l'agglomération et de l'État pour le contrat de Ville.

En matières de recettes d'inscription, le niveau supérieur à celui attendu s'explique d'une part par la recette de la braderie de livres (4 867 €) et par 2500 € de régie d'inscription correspondant en fait aux deux derniers mois de 2018.

14 (Ne sont pas comptés dans les effectifs : les 2 contrats rangement, les 2 contrats d'été et les 2 services civiques).

DEPENSES	2015 (réalisé)	2016 (réalisé)	2017 (réalisé)	2018 (réalisé)	2019 (BP)	2019 (réalisé)
Acquisitions	83 500	82 973	87 000	115 509	115 000	112 926
Animations	26 000	26 619	27 500	30 313	31 750	31 353
Travail interne	33 200	30 329	17 746	21 147	7 720	7 468
Equipement documents					8 900	8 591
TOTAL	142 700	139 921	132 246	166 969	163 370	160 338

-1,9% -5,5% 26,3% -2,2% -4,0%

RECETTES	2015 (réalisé)	2016 (réalisé)	2017 (réalisé)	2018 (réalisé)	2019 (BP)	2019 (réalisé)
Redevances d'inscription	35 516	31 000	36 000	32 063	32 000	39 428
Etat (contrat de ville)	3 510	7 000	10 200	7 000	7 000	7 000
Etat (extension des horaires)	0	0	0	0	24 588	24 588
Département	43 790	34 667	21 895	21 895	26 533	12 512
Agglo (contrat de ville)	1 500	11 500	7 500	6 000	8 000	8 000
Autres subventions	0	0	121	490	150	32
TOTAL	84 316	84 167	75 716	67 448	98 271	91 560

-0,2% -10,0% -10,9% 45,7% 35,7%

INVESTISSEMENT	2019 (BP)	2019 (réalisé)
Acquisitions Vallée de Gère	14 805	14 556
Informatique Vallée de Gère	19 868	19 232
Mobilier Vallée de Gère	50 856	46 185
Mobilier autres bibliothèques	16 625	7 623
TOTAL	102 154	87 596

% réalisation du budget	
Fonctionnement	98,14 %
Investissement	85,75 %
Recettes	93,17 %

Des acquisitions de documents très importantes et à soutenir

Les acquisitions représentent, mises à part les ressources humaines, le plus important poste de dépense du service. En ce qui concerne les livres, le choix a été fait de recourir à la loi qui permet de déroger aux règles habituelles des marchés publics : en effet, depuis 2016 le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés publics de livres non scolaires a été relevé à 90 000 Euros. C'est ainsi que les achats de livres sont réalisés auprès des trois libraires viennois, Bulles de Viennes, Lucioles et Passerelle. La Ville affirme ainsi son attachement à défendre la place de la librairie indépendante sur le territoire.

En 2019, le marché d'abonnements à périodiques a fait l'objet d'une nouvelle consultation, attribuée à CID – Agence internationale d'abonnements. Les marchés de CD, attribué à Gam, et de DVD, à ADAV, seront renouvelés en 2020.

Répartition du budget d'acquisition 2019 par type de documents :

Livres	73 000€
DVD	20 000 €
CD	9 000 €
Périodiques	10 500 €
Ressources numériques	15 000 €
Total	127 500 €

Le budget d'acquisitions a permis en 2019 un **renouvellement de la collection de 8 %**
- les recommandations du Ministère de la culture se situent à 10 %.